



## DECLARATION LIMNAIRE FODGFIP35 A LA CAPL CATEGORIE B N°2 LOCALE DU 16 JUILLET 2015

Monsieur le Président,

Pour des raisons budgétaires et dogmatiques, la DGFIP a supprimé plus de 30 000 postes en dix ans, ne recrute plus à hauteur des besoins des services et n'anticipe plus les départs en retraite. Cette politique d'emploi, qui a été dénoncée en national par nos capistes, conduit la DGFIP à prioriser certaines missions et à organiser l'abandon d'autres.

L'annonce au CTR (Comité Technique de Réseau) du recrutement de 100 contrôleurs issus de la liste complémentaire du concours 2015 constitue certes un geste de la part de la Direction Générale. Cependant, la vacance d'emploi est telle que ce ne sera pas suffisant pour éviter une dégradation supplémentaire des conditions de travail des personnels.

En conséquence, **F.O.-DGFIP revendique** l'appel immédiat de la totalité des listes complémentaires B et C en instance.

En effet 1 713 emplois restent vacants à l'issue du mouvement du 1er septembre 2015.

**F.O.-DGFIP** dénonce la politique de l'administration qui pour se donner des marges de manœuvres dans ce système contraint, a multiplié le nombre de personnels ALD. En effet nous dénonçons ces affectations précaires qui pénalisent les agents dans leurs vies professionnelles et familiales.

Dans l'Ille et Vilaine bien que le bilan 65 arrivées / 54 départs en catégorie B soit positif de 11 agents, le compte n'y est pas puisqu'il faut dénombrer déjà pour les trois premiers trimestres 2015, 55 départs en retraite.

De fait, le rôle des CAP locales est réduit à sa plus simple expression, les mesures de gestion constituent la plus grande part des affectations, échappant ainsi au contrôle des représentants du personnel. De plus en plus d'agents sont affectés à la disposition du Directeur voire détachés. Ils n'ont donc plus aucune garantie de rester sur une mission, une structure ou une résidence.

**FO-DGFIP** dénonce un système de RAN inadapté à notre réseau et rappelle son attachement à des règles de gestion qui profitent à tous les agents.

### Notre syndicat revendique:

- une affectation la plus fine possible ;
- le recours au détachement uniquement pour les situations à caractère social
- deux véritables mouvements par an ainsi qu'un mouvement spécifique sur poste ;
- l'examen en CAP de toutes situations difficiles;
- le classement des demandes prioritaires à l'ancienneté du fait générateur;
- la possibilité donnée aux stagiaires de participer au mouvement complémentaire dès lors qu'ils demandent un rapprochement interne ou externe;
- le rétablissement du droit au retour pour les promus de C en B.

**FO-DGFIP** exige que tout poste vacant soit pourvu dès lors qu'il est sollicité par un agent.

**FO-DGFIP** exige l'arrêt des suppressions d'emplois et un recrutement à hauteur des besoins des services.